

FRONDEUR  
15 C<sup>MES</sup> LE N<sup>O</sup>  
JOURNAL SATIRIQUE PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENT  
UN AN

BUREAU  
RUE DE  
L'ÉTOILE

LA LUTTE ÉLECTORALE A BRUXELLES



Le lion et les mouches.

ABONNEMENT : Un an fr. 7 (0) Francs par la Poste Bureaux 12 - Rue de l'Etuve - 12 A LIÈGE Rédacteur en chef : H. PECLERS

# LE FRONDEUR

ABONNEMENT : Six mois fr. 3 75 RECLAMES : La ligne 1 00 Fait-divers 3 00 On traite à forfait.

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

## Le cumul.

La lutte électorale bat son plein à Bruxelles. Deux candidats libéraux sont en présence : MM. Paul Janson et Bals. Les partisans de ce dernier, évidemment, n'ont pas la partie belle. Il est assez difficile, en effet, de prouver que M. Bals, qui a joué à la Chambre un rôle fort effacé, soit, mieux que M. Paul Janson, l'homme qu'il convient d'envoyer au Parlement pour y combattre la réaction triomphante. Seulement, les bulsophiles — qui seront peut-être bientôt les busophiles — ont trouvé un argument nouveau pour plaider en faveur de la nomination de M. Bals. — Il faut le nommer, disent-ils, parce qu'il est le bourgmestre de Bruxelles. A notre avis, cette raison seule devrait suffire pour que l'on écartât M. Bals. On prend trop l'habitude, en Belgique, de confier trente-six fonctions à la même personne. C'est ainsi que l'on a vu, à Liège, un seul personnage remplissant à la fois les fonctions d'échevin, de représentant et de président de l'Association libérale — ceci, seulement, pour les fonctions politiques, et sans préjudice des positions d'administrateur dans des sociétés financières et industrielles. Aujourd'hui encore, le bourgmestre de la ville de Liège est, en outre, président de l'Association libérale et sénateur. Un échevin — et non le moins occupé — est membre de la Chambre des représentants. Or, de bonne foi, comment ose-t-on prétendre qu'une seule personne puisse remplir à la fois plusieurs fonctions dont une seule suffit à occuper complètement un homme actif ? Comment veut-on qu'un bourgmestre ou un échevin soigne comme il convient les affaires administratives qui lui sont confiées et remplisse en même temps, d'une façon convenable, ses fonctions de représentant — tout en s'occupant aussi de ses affaires personnelles, qu'il ne peut non plus négliger ? Evidemment, la chose est impossible. Un membre du Collège échevinal d'une grande ville, qui est en même temps membre de la législature, négligera évidemment un de ses mandats — si pas les deux. S'il est administrateur communal consciencieux, il sera un mauvais représentant ; s'il est député assidu et actif, il sera nécessairement un administrateur négligent. Il n'y a pas à sortir de là ! Or, si l'on paie assez largement — ce dont nous ne nous plaignons pas — les administrateurs communaux, c'est au moins pour qu'ils fassent convenablement leur besogne. D'autre part, si nous envoyons des députés nous représenter au Parlement, c'est pour qu'ils nous y représentent réellement — et non pas nominativement, comme le font la plupart des députés de Liège. Mais, chez nous, dès que l'on a confié à un homme politique un mandat qu'il lui sera déjà difficile de remplir convenablement, on s'empresse de lui en donner immédiatement un second — qu'il ne pourra évidemment remplir sans abandonner — de fait — le premier ? Pourquoi cette rage d'accumuler tous les mandats politiques sur la tête de quelques individus ? Les hommes capables de remplir un mandat public manquent-ils dans le pays ? On pourrait le croire — si l'on ne connaissait les hommes qui occupent aujourd'hui les fonctions publiques. Mais quand on les connaît, on voit que la raison des cumuls n'est pas là ! En effet, étant donné la valeur de la plupart de nos mandataires, il est clair que l'on ne serait pas en peine de trouver les équivalents de ces messieurs. Il suffirait de tirer au hasard les noms des premiers citoyens venus. On pourrait difficilement tomber plus mal — et l'on aurait de fortes chances de tomber mieux. Et cependant l'on s'obstine — dès que l'on a un homme politique sous la main — à vouloir lui coller toutes les fonctions que la loi permet de lui accorder. On en arrive même, comme à Bruxelles, à vouloir faire nommer un candidat que l'on reconnaît être inférieur à son adversaire, mais à qui l'on veut donner un mandat sous l'unique prétexte qu'il en a déjà un autre fort absorbant — et qui lui vaut, d'ailleurs, vingt-cinq mille francs par an. C'est le système du cumul systématique poussé à ses dernières limites.

Aussi, espérons-nous que le corps électoral bruxellois ne tiendra pas compte de l'argument absurde des partisans de M. Bals et qu'il fera triompher M. Paul Janson. La nomination de M. Janson sera le triomphe de la démocratie en même temps qu'une victoire pour le principe des incompatibilités — que nous ne désespérons pas encore de faire triompher à Liège. H. P.

Un certain nombre de décorations viennent d'être accordées aux gardes civiques qui se sont le plus distingués pendant les terribles journées de mars. Chose étrange, M. Warnant, fils, de la cavalerie, ne figure pas parmi les décorés. Il n'y a qu'une voix, cependant, dans tout l'éscadron de la garde, pour proclamer l'énergie dont ce jeune guerrier et son cheval ont fait preuve, les jours d'émeute, pour sauver la vie du fils d'un de nos représentants.

## Chauvinisme de Brussellers.

Un certain nombre d'habitants de la ville de Bruxelles — en Brabant — viennent de se signaler par un acte de haute intelligence. Ces boushommes ont sifflé Coquelin, en représentation au théâtre des Galeries, avant de l'avoir vu jouer, parce que M. Coquelin s'est opposé au réaménagement de M<sup>lle</sup> Dudley à la Comédie française ! Or, M<sup>lle</sup> Dudley est belge et c'est par patriotisme que l'on a sifflé l'acteur coupable d'avoir contesté le talent de notre illustre compatriote ! Franchement, nous trouvons que c'est pour ser le patriotisme un peu loin, ou un peu bas, que de le fourrer dans des affaires de cabotage. Nous ne sommes certes pas en adoration devant M. Coquelin, et nous avons déjà dit, à cette même place, combien nous trouvons agaçantes les charges que cet artiste se permet, lorsqu'il vient jouer en province. Seulement, dans le cas actuel, le talent de M. Coquelin n'était pas en cause — puisque M. Coquelin n'avait pas encore joué quand on l'a sifflé, à son entrée en scène. Mieux que cela, les sifflleurs ne connaissent même pas Coquelin — facile à reconnaître pourtant — et ils ont d'abord sifflé deux autres acteurs les prenant pour le sociétaire de la Comédie française ! C'est donc uniquement parce qu'il a commis le crime de ne trouver aucun talent à une bruxelloise, que M. Coquelin a été sifflé par les bruxellois. Eh bien la, franchement, c'est stupide. Si M. Coquelin a jugé que M<sup>lle</sup> Dudley ne possédait pas un talent digne du théâtre français, il a bien fait de s'opposer au réaménagement de cette artiste. Le patriotisme n'a rien à voir dans les questions d'art. Pour notre part, nous préférons un bon roman d'un auteur français à l'œuvre inférieure d'un écrivain a-chi-belge, et M. Kronlé aura beau nous prouver que sa famille habite la Belgique depuis des siècles, nous ne croirons pas, pour cela, devoir préférer les toiles de notre concitoyen à celles de Bastien-Lepage ou d'un autre étranger de talent. Les bruxellois-sifflleurs, eux, ont été blessés dans leur amour-propre national, parce qu'une actrice belge a été jugée mauvaise à Paris. Poussé à ce point, le patriotisme devient du chauvinisme et franchement, les français ont trop de qualités qui manquent aux belges, pour que nous empruntions à nos voisins un de leurs défauts — que nous n'avons pas. CLAPETTE.

## Un bon truc.

Les journaux cléricaux — et particulièrement la Gazette de Liège — ont une façon bien amusante de combattre les idées libérales. Chaque fois que l'on publie, dans les journaux étrangers — cléricaux — un article favorable au cléricisme, chaque fois qu'un orateur — réactionnaire — prononce un discours dirigé contre le libéralisme ou la libre pensée, ces bons journaux reproduisent avec empressement articles et discours, en les attribuant tranquillement à des libéraux — ce qui leur donne, naturellement, une force particulière. C'est ainsi que les articles cléricaux, publiés dans l'Orléaniste Revue des Deux Monts ou dans le réactionnaire Figaro sont, selon les feuilles cléricales qui les

reproduisent, extraits « de publications que l'on n'accusera certes pas de cléricisme. » Il y a quelques jours, la Gazette de Liège, usant de ce système, reproduisait le discours prononcé par un homme d'Etat français libéral contre l'enseignement laïque, discours dans lequel se trouve le passage que voici : Vous vous trompez quand vous pensez que le maître d'école doit être neutre en religion... Je dis que le maître d'école ne peut pas, ne doit pas être neutre en matière de religion. Je vais donner mes motifs. Je dis, Messieurs, que l'instituteur ne peut pas être neutre en religion... Je dis que cette neutralité n'est pas possible... Est-ce que vous supprimerez la littérature française dans vos écoles ? Et bien, la littérature, dans notre pays, a été faite, depuis trois cents ans, par des hommes qui avaient une croyance, qui en combattaient une autre, qui étaient glorieux de leur foi, et ne manquaient aucune occasion de l'affirmer. Prenez un livre quelconque, mettez-le dans les mains des enfants, c'en est fait de votre neutralité ! Mais je vais plus loin, Messieurs, je dis que je ne veux pas du professeur neutre ; je n'en veux pas, parce que je ne l'estime pas. La neutralité en matière d'opinions, est tout ce qu'il y a au monde de plus déshonorant. Je demande ce qu'il est, ce maître ? a-t-il une opinion ou n'en a-t-il pas ? S'il en a une, il la cache ! Voilà le modèle que vous donnerez à vos enfants ? S'il n'en a pas, je vous demande ce que c'est qu'un homme qui veut enseigner, faire des hommes, et qui n'a pas une croyance. Je répète que l'école neutre est une école déshonorée, qu'il n'y a pas d'école véritablement neutre et que, s'il y en avait, il faudrait en rougir. Et voilà, s'écrie triomphalement la Gazette, comment un homme d'Etat libéral juge l'enseignement neutre. Et de fait, venant d'un libéral, le jugement est sévère. Seulement, savez-vous quel est le libéral dont la Gazette reproduit le discours ? C'est Jules Simon ! le réactionnaire Jules Simon, l'ancien libre-penseur républicain, qui, traître à son parti, a passé dans le camp réactionnaire après avoir hypocritement préparé le coup d'Etat du 16 mai ! Il n'est pas étonnant qu'un libéral de ce calibre porte aux nues l'enseignement congréganiste, il est payé pour cela. Seulement, le procédé de la Gazette endossant à des libéraux les opinions des pires réactionnaires, est par trop facile. Que dirait, en effet, la Gazette si nous reproduisions le magnifique discours prononcé par M. Janson au sujet des abus commis par le clergé, en le faisant précéder de ces mots : « Un orateur catholique, vaincu par l'évidence, a dû prononcer cette condamnation éclatante des abus du cléricisme. » Le procédé serait exactement celui que la Gazette de Liège emploie. Seulement, nos lecteurs, à nous, ne sont pas assez bêtes pour qu'on puisse se permettre pareille chose avec eux !

## Encore la Ligue des capacitaires.

Il paraît, décidément, que bon nombre de nos amis jugent fort mal notre attitude vis-à-vis de la Ligue des capacitaires. C'est du moins ce qui résulte de lettres que nous avons reçues et des entretiens que nous avons eus avec quelques amis politiques dont la sincérité ne nous paraît pas douteuse. On nous permettra, afin d'éviter tout malentendu, de revenir aujourd'hui sur ce sujet. Nous tâcherons de nous expliquer nettement, brièvement, et une fois pour toutes. Tout d'abord, il est faux que nous nous soyons rendu à la séance d'inauguration de la Ligue, à la tête d'une bande de grincheux décidés à empêcher la formation d'une Ligue des capacitaires. Nous nous sommes rendu à la Ligue seul, sans y avoir donné rendez-vous à aucune bande et nous nous sommes borné à y exposer notre manière de voir, très franchement, selon notre habitude, mais sans aucune malveillance vis-à-vis de qui que ce soit. Nous trouvons le règlement mauvais, conçu dans un esprit étroit — et même un peu doctrinaire. Nous avons dit tout haut ce que nous pensions, mais nous n'avons nullement tenté d'apporter la désunion au sein de l'assemblée. C'est nous, au contraire, qui avons prêché l'union, en demandant que le règlement fut conçu dans des termes permettant à tous les revisionnistes de faire partie de la Ligue. Et, cependant, à en croire ceux qui nous attaquent, nous avons voulu imposer le suffrage universel à l'assemblée et nous avons

même poussé la férocité jusqu'à vouloir exclure de la Ligue les membres de l'Association libérale !

Or, voici quelles sont les propositions, déposées par nous et que des progressistes sincères mais troublés interprètent de pareille façon :

« Art. 1<sup>er</sup>. — La Ligue a pour but exclusif la revision de l'article 47 de la Constitution. »

« En temps d'élections elle n'appuyera que les candidats qui s'engageront à travailler en faveur du but poursuivi par la Ligue. »

Et voilà les deux propositions révolutionnaires — qui ont, d'ailleurs, été admises par la plupart des ligues revisionnistes.

Ainsi que nous l'avions déclaré à l'assemblée, cette rédaction, ne se prononçant ni pour le suffrage capacitaire ni pour le suffrage universel, permettait à tous les revisionnistes de s'unir dans une action commune pour arriver à renverser la barrière que l'article 47 oppose à la réforme électorale, en laissant à la législation ordinaire le soin de déterminer les conditions de l'électorat. Une fois la revision obtenue, on reprend ses positions et chacun défendait le mode de suffrage de ses préférences. Tous les revisionnistes, partisans du suffrage universel ou partisans du suffrage capacitaire, pouvaient donc accepter cette rédaction. Celle proposée par le comité avait, au contraire, pour conséquence directe, l'exclusion du sein de la Ligue des partisans du suffrage universel et, cependant, c'est sous prétexte d'obtenir « le plus grand nombre d'adhésions possible » que le comité s'est obstiné à faire admettre son article — dont l'adoption devait avoir pour premier résultat d'éloigner forcément de la Ligue bon nombre de revisionnistes ! Et c'est nous qui sommes intransigeants !

Quant à la proposition de n'appuyer en temps d'élections, que les candidats revisionnistes, elle n'était que la conséquence directe de la création d'une ligue revisionniste. Car enfin si une société créée spécialement pour poursuivre la revision, croit devoir appuyer des candidats qui ne veulent à aucun prix de cette même revision, il est clair que cette société est d'un revisionnisme fort platonique — qui n'est point le nôtre. Et, notez que nous ne demandions même pas que la Ligue combattit les candidats anti-revisionnistes ; nous nous bornions à demander qu'elle ne les appuyât point. Et c'est cet article que ce comité revisionniste a trouvé trop radical.

Toutefois, pour contenter quelques récalcitrants, on a fini par déclarer que la Ligue appuierait surtout les candidats favorables à la revision. Le mot surtout indique assez que la Ligue se propose aussi d'en appuyer d'autres ; ce qui fait que la Ligue — revisionniste, ne l'oublions pas — sera fidèle au principe de la revision à peu près comme une femme serait fidèle à son mari en couchant surtout avec lui — et quelquefois avec d'autres. Le mari trouverait peut-être cette fidélité insuffisante — sauf, toutefois, s'il était de la trempe des membres de la Ligue des capacitaires, auquel cas il trouverait la fidélité de sa femme très politique et susceptible de lui amener un grand nombre d'adhérents — ce qui serait vrai.

Et parce que nous n'avons pas partagé toutes les hésitations du comité, qui rendaient la Ligue impuissante, l'on nous taxe d'intransigence !

En réalité, s'il y a des intransigeants, c'est dans le comité, qui s'est refusé à toute concession et qui a voulu faire adopter tel quel un règlement rédigé par une commission composée, pour une bonne part, d'hommes absolument inconnus dans la politique. Nous n'avons pas cru devoir nous incliner devant ces hommes nouveaux pour nous, mais nous n'en sommes pas moins prêt à les applaudir de tout cœur s'ils parviennent, avec leur règlement, à faire de bonne besogne.

HENRI PECLERS.

## Les nièces de M<sup>lle</sup> Foiret.

Moutardot, natif de Xhendremouille, a quitté depuis trois jours cet important chef-lieu de canton, pour aller à Paris mener pendant quelque temps une joyeuse existence. Il venait de se lever et achevait de mettre sa cravate devant la glace, lorsque le garçon de l'hôtel entra dans sa chambre et lui remit une lettre qui venait d'arriver. Moutardot la décacheta aussitôt, toutes affaires cessantes.



# FEUILLE ALBUM



*Ydille. Rien de Daphnis et Chloé.*



*Avant la promenade du boulevard*



*Collage admis dans le meilleur monde*



*Pour jeter un froid pendant les chaleurs  
Noquene parlementaire.*



*Précaution importante et un peu tardive qui ne sert pas  
que la politique ne fasse mourir le sang à tout le monde.*



*La jeunesse entrevoit des horizons nouveaux*

*[Signature]*